

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
(District Cascades)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **15 juin 2020**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 965 749, propriété de monsieur Guy d'Auteuil.

Cette demande consiste à permettre un ratio de 1 case de stationnement par logement, soit un nombre total de trois cases pour l'immeuble sis aux 1370-1380, avenue Raymond, suite à l'ajout d'un troisième logement à une habitation bifamiliale, alors que l'article 19.9.2 du règlement d'urbanisme numéro 350 fixe un ratio de 1,5 case de stationnement par logement pour une résidence de plus d'un logement.

Conformément à la résolution numéro 20-287 adoptée le 19 mai 2020, le Conseil a choisi de remplacer la procédure d'audition pour la dérogation mineure projetée pour ce projet, par un appel de commentaires écrits.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 12 juin 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Le présent avis remplace celui paru dans l'édition du Courrier de Saint-Hyacinthe du 26 mars 2020.

Saint-Hyacinthe, le 27 mai 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière